

PETER HAHN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales de vente sont appliquées au contrat de vente conclu avec Peter Hahn.

Si vous commandez des articles en ligne, conformément aux dispositions du Code Civil sur la conclusion des contrats en ligne, le contrat sera conclu lorsque vous aurez cliqué sur le bouton permettant de confirmer votre commande après avoir visualisé le détail de celle-ci et en particulier son prix, le délai de livraison et la possibilité de corriger d'éventuelles erreurs. Avant de conclure avec nous, nous vous invitons à lire les présentes conditions générales de vente et à les accepter en cliquant sur la case correspondante sur notre site internet afin de valider votre commande. Les contrats conclus sur le site internet sont conservés et archivés pour une durée de 10 ans. Vous pouvez nous envoyer une demande aux fins d'accéder au contrat archivé en vous adressant par courrier postal à l'adresse de Peter Hahn à 67963 Strasbourg cedex 9 ou par mail à l'adresse : service@peterhahn.fr. La langue proposée pour la conclusion du contrat est le français.

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les contrats que vous concluez avec nous, PETER HAHN S.A.S.U

Notre offre s'adresse exclusivement aux consommateurs.

1. LA LIVRAISON

Seule la livraison en France métropolitaine et dans les DOM est possible.

Retrouvez le délai de livraison précis de chaque article sur la page produit correspondante.

Si vous commandez des articles en ligne, en cliquant sur le bouton « Payer ma commande », vous passez commande ferme pour les articles contenus dans le panier. La confirmation de réception de votre commande se fait dès acceptation de celle-ci, par l'envoi d'un e-mail automatique. Le contrat d'achat est certifié par cet e-mail.

PETER HAHN

VOS COLIS LIVRÉS EN COLISSIMO SUIVI

Votre commande est traitée dès réception. Le plus grand soin est apporté à l'emballage de vos articles, afin que votre colis vous parvienne dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais. Dans le cas d'articles disponibles, la livraison a lieu sous 14 jours. Vous avez à acquitter, en plus du montant de vos articles, pour toute commande, la participation aux frais d'expédition (6.50 € maximum par commande). Si vos articles sont différés au moment de votre commande, votre conseillère téléphonique vous en informe directement. Si vous commandez par courrier, vous êtes avertie par un courrier ou sur votre bon de livraison. L'article vous est expédié au plus vite dès réapprovisionnement, sans aucun frais supplémentaire. Bien sûr, vous pouvez aussi demander l'annulation de votre commande et son remboursement si vous avez déjà payé. La date limite de livraison des articles non disponibles est de 6 mois après votre commande. Il en est de même pour les commandes d'articles d'un montant supérieur à 500 €.

Les frais d'envoi pour les départements d'Outre-Mer sont de 18€. Les expéditions de colis vers une autre adresse de livraison et la livraison contreremboursement ne sont pas possibles. Les ventes de marchandises sont exonérées de TVA. Les offres en ligne PETER HAHN sont en € et sont garantis jusqu'au 31.12.2021 (sauf modification de TVA).

SATISFAIT OU REMBOURSÉ

Si, malgré toutes nos précautions pour vous satisfaire, l'un ou l'autre des vêtements commandés ne répond pas totalement à vos attentes, vous disposez d'un délai de rétractation de 15 jours suivant sa réception. Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez notifier à PETER HAHN votre décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénouée d'ambiguïté par voie postale à l'adresse PETER HAHN S.A.S.U. - 67963 STRASBOURG CEDEX 9 et par email à service@peterhahn.fr. Nous vous indiquons que vous pouvez utiliser le formulaire de rétraction à imprimer ci-dessous qui n'est toutefois pas obligatoire. Pour faire valoir vos droits à rétractation, vous devez impérativement retourner le bien commandé au plus tard 15 jours après nous avoir communiqué votre décision de rétractation. Le délai est réputé respecté si vous renvoyez le bien avant l'expiration du délai de 15 jours. De son côté, PETER HAHN s'engage à vous rembourser dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours à compter de la réception de votre demande de remboursement.

PETER HAHN

Tous les retours sont remboursés en utilisant le même mode de paiement que celui que vous avez utilisé pour votre commande.

Si vous souhaitez retourner un article pour l'échanger, le coût de l'article retourné sera remboursé et le nouvel article sera traité comme une nouvelle commande, dont le paiement intégral sera exigé. Veuillez vérifier que les informations concernant votre carte de crédit sont bien présentes à la rubrique concernée du formulaire de retour ou joignez un chèque de la valeur de votre nouvelle commande incluant les frais de port et d'emballage.

Le retour est gratuit.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Compléter ce formulaire et le renvoyer uniquement si vous voulez résilier le contrat.

PETER HAHN S.A.S.U. · 67963 Strasbourg · Cedex 9 · E-mail : service@peterhahn.fr

— Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat relatif à la vente du bien / des biens (*) suivant(s) :

— Commandé(s) le (*)/Reçu(s) le(*) :

— Nom/Noms du (des) consommateur(s) :

— Adresse du (des) consommateur(s) :

— Signature du (des) consommateur(s) (uniquement si ce formulaire est remis en version papier) :

— Date :

(*) Biffer la mention inutile.

OFFRIR AVEC PETER HAHN

Nous livrons en France métropolitaine à l'adresse de livraison que vous souhaitez. Il n'en résulte pour vous aucun supplément. Inscrivez simplement cette adresse sur votre bon de commande. De même, vous pouvez choisir votre date de livraison, il vous suffit de nous indiquer quelle semaine PETER HAHN doit livrer votre commande.

RESPECT DU CLIENT

Fédération des entreprises de vente à distance

Par l'utilisation de cet emblème PETER HAHN déclare être membre de la



PETER HAHN

Fédération des Entreprises de Vente à Distance (FEVAD). <http://www.fevad.com>
Fidèle à ses engagements en faveur du développement durable, PETER HAHN adhère à EcoFolio et participe ainsi à la protection de l'environnement en recyclant les imprimés distribués.

Les paiements d'avance ne sont ni des acomptes, ni des arrhes. Les timbres et espèces ainsi que mandats-comptes ne sont pas acceptés. Tout impayé, toute présentation de paiement rejetée par la banque du client, nécessitant l'intervention du Service Contentieux donnera lieu, à titre de clause pénale, à une pénalité pour frais de dossier égale à 10% du montant des sommes impayées avec un minimum de € 11,43 et un maximum de € 30,50. Si vous souhaitez recevoir des offres commerciales de la part des partenaires de PETER HAHN, vous voudrez bien cocher la case ci-dessous par laquelle vous acceptez la transmission de vos données collectées dans ce but aux partenaires de PETER HAHN

Oui, je consens à recevoir des offres commerciales de PETER HAHN et la transmission de mes données dans ce but.

A ce titre nous vous précisons que les données personnelles collectées sur notre site sont utilisées pour réaliser le traitement des commandes et gérer la relation commerciale (livraison, facture, service après-vente). Nous pouvons également utiliser vos données à des fins publicitaires soit après avoir recueilli votre consentement express comme indiqué ci-dessus soit dans les limites autorisées par la loi. Nous sommes également susceptibles d'utiliser vos données pour satisfaire le cas échéant à nos obligations légales et/ou réglementaires. Enfin, nous vous rappelons que conformément au règlement européen du 25 Mai 2018 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à toutes les informations nominatives collectées vous concernant. Il vous suffit pour se faire de contacter PETER HAHN France, responsable du traitement des données, à l'adresse suivante : PETER HAHN 67963 STRASBOURG CEDEX 9

Peter Hahn France – 67963 Strasbourg Cedex 9 – S.A.S.U. au capital de € 1 501 245 – B 380 921 270 R.C.S. Strasbourg – APE 4791B- Siège Social : Z.I.-6, rue du Travail, 67720 Hoerdt. Imprimé en Allemagne.

PETER HAHN

2. COMMANDES

PAR TÉLÉPHONE 03.90.29.48.29

Notre conseillère est à votre écoute de 8h00 à 20h00 du lundi au vendredi et de 8h00 à 18h00 le samedi. Elle prendra note de votre commande et répondra à vos questions concernant la disponibilité et les délais de livraison des articles. Un bon conseil : pour gagner du temps au téléphone, préparez soigneusement

votre commande par écrit. La qualité de l'accueil téléphonique est une priorité pour PETER HAHN. Votre appel est susceptible d'être enregistré pour nous aider à mieux vous servir.

PAR INTERNET www.peterhahn.fr

Passez commande sur notre site marchand ou consultez notre site pour plus d'informations sur PETER HAHN.

PAR COURRIER POSTAL/ ÉLECTRONIQUE

Adressez votre bon de commande, ou votre demande de renseignement à: PETER HAHN 67963 STRASBOURG CEDEX 9 E-mail : service@peterhahn.fr

3. VOTRE REGLEMENT

PAR CARTE BANCAIRE



PETER HAHN accepte les cartes bancaires émises en France, portant le sigle CB, Visa, Mastercard ou American Express. En utilisant votre carte, vous autorisez votre banque à débiter votre compte au vu des renseignements transmis par PETER HAHN France au fur et à mesure des expéditions, et ce en l'absence de facture signée par vous. En cas de problème, adressez-vous exclusivement à PETER HAHN France. Si vous choisissez ce mode de paiement pratique, précisez simplement le numéro de votre carte, sa date de validité ainsi que les 3 derniers chiffres qui figurent au dos de votre carte dans le panneau signature ou les 4 chiffres au-dessus de votre N° American Express. Puis signez à l'emplacement indiqué s'il s'agit d'une commande par courrier. Bien sûr, nous prenons toutes les dispositions pour préserver le caractère confidentiel de votre numéro.

PETER HAHN



PAR CHÈQUE

Joignez votre chèque bancaire ou postal à votre bon de commande, sans oublier de le libeller à l'ordre de PETER HAHN. Ce chèque sera débité au moment de l'enregistrement de votre commande.

4. PROCÉDURE DE RÉCLAMATION/RÈGLEMENT DES LITIGES

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, Peter Hahn France adhère au Service du Médiateur de la consommation la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) dont les coordonnées sont les suivantes : Médiateur de la consommation FEVAD

BP 20015 - 75362 PARIS CEDEX 8 - <https://www.mediateurfevad.fr>. Après démarches préalables écrites des consommateurs vis-à-vis de Peter Hahn France, le Service du Médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti. Pour connaître les modalités de saisine du Médiateur, [cliquer ici](#).

5. COMMUNICATION DE L'IDENTIFIANT UNIQUE (IDU):

Filière TLC : FR213769_11OFMR Filière EMBM

: FR213769_01AMJW Filière

PAP : FR213769_03SRFU

PETER HAHN

6. Garantie légale de conformité et Garantie légale contre les vices cachés

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles [L. 217-1](#) à [L. 217-32](#) du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel ([article L. 241-5 du code de la consommation](#)).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des [articles 1641 à 1649 du code civil](#), pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

PETER HAHN

14.06.2023

